

RCS : ROMANS Code greffe : 2602

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ROMANS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2005 B 00549 Numéro SIREN : 483 531 620 Nom ou dénomination : SARL A.T.E. GENY NEGOCE

Ce dépôt a été enregistré le 22/06/2021 sous le numéro de dépôt B2021/005858

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé						
	Immobilisations incorporelles						
	Immobilisations corporelles :						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations, agencements, aménagements	4 292	3 559	733	903	170-	18. 83-
	Matériel de transport	43 033	40 299	2 734	10 354	7 620-	73. 59-
	Matériel de bureau et matériel informatique	10 853	7 816	3 037	3 480	443-	12. 73-
	Mobilier de bureau						
	Immobilisations en cours						
	Immobilisations financières (2)						
	Total I	58 178	51 674	6 504	14 737	8 233-	55. 87-
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en-cours	4 722	2 771	1 951	4 920	2 969-	60. 34-
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et Comptes rattachés	35 513		35 513	52 322	16 809-	32. 13-
	Créances notaires en concours et en participation						
	Autres créances	372		372	8 872	8 500-	95. 81-
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement	485		485	477	8	1. 60
	Disponibilités :						
	Etablissements dépositaires autorisés	393		393	393		
Comptes de Régularisation	A déduire : fonds détenus pour le compte de tiers (clients créditeurs)	6 109-		6 109-	71-	6 038-	N5
	Autres disponibilités	178 022		178 022	137 047	40 976	29. 90
	Charges constatées d'avance (3)				1 664	1 664-	100. 00-
	Total II	213 399	2 771	210 628	205 625	5 003	2. 43
	Charges à répartir sur plusieurs exercices (III) Ecart de conversion actif (IV)						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)	271 576	54 445	217 132	220 362	3 230-	1. 47-

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel	8 000	8 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecart de réévaluation				
	Réserves				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Autres réserves	98 418	87 271	11 147	12. 77
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	86 341	61 147	25 194	41. 20
	Comptes des notaires associés				
	Sous-Total	192 759	156 418	36 341	23. 23
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	192 759	156 418	36 341	23. 23
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques et charges (II)				
DETTES (1)	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)		21 506	21 506-	100. 00-
	Emprunts auprès des associés				
	Emprunts et dettes financières divers	15	19 485	19 471-	99. 93-
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 526	2 637	111-	4. 20-
	Dettes fiscales et sociales	21 832	20 316	1 516	7. 46
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Dettes notaires en concours et en participation				
	Autres dettes				
Comptes de régularisation	Produits constatés d'avance				
	Total III	24 372	63 944	39 571-	61. 88-
	Ecart de conversion passif (IV)				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)	217 132	220 362	3 230-	1. 47-

(1) Dont à moins d'un an
Dont à plus d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

24 372 54 555
9 389

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits d'exploitation (1) :				
Production vendue (services) :				
Emoluments fixes, gradués et de formalités	37 136	49 832	12 696-	25. 48-
Emoluments proportionnels				
Honoraires				
Emoluments acquis des confrères				
Emoluments acquis aux confrères				
Produits des activités annexes	152 111	100 082	52 030	51. 99
Remises accordées par l'entreprise				
Chiffre d'affaires NET	189 247	149 913	39 334	26. 24
dont émoluments et honoraires	37 136	49 832	12 696-	25. 48-
Production stockée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions	2 130		2 130	
Transferts de charges		389	389-	100. 00-
Autres produits de gestion courante	341		341	
Total I	191 718	150 302	41 415	27. 55
Charges d'exploitation (2) :				
Achats	2 328-		2 328-	
Variation de stock	2 328		2 328	
Primes d'assurances	1 180	1 109	71	6. 38
Cotisations professionnelles obligatoires				
Autres achats et charges externes (3)	19 686	32 829	13 143-	40. 04-
Impôts, taxes et versements assimilés :				
Sur rémunération	337	125	212	170. 52
Autres impôts, taxes et versements assimilés	1 606	1 606		
Rémunération du personnel (4)	28 784	18 954	9 830	51. 86
Charges sociales sur rémunération du personnel (5)	10 190	3 960	6 230	157. 32
Charges personnelles		3 134-	3 134	100. 00
Dotations aux amortissements	9 040	9 119	79-	0. 87-
Dotations aux provisions	2 771		2 771	
Autres charges de gestion courante	1	4 775	4 774-	99. 99-
Total II	73 595	69 344	4 251	6. 13
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	118 123	80 959	37 164	45. 90
(1) Dont produits afférents a des exercices antérieurs				
(2) Dont charges afferentes a des exercices antérieurs				
(3) Dont redevances de crédit bail mobilier				
(3) Dont redevances de crédit bail immobilier				
(4) Dont rémunération des notaires salariés				
(5) Dont charges sociales sur rémunération des notaires salariés				

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers :				
De participations				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	9	8	0	1.66
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total III	9	8	0	1.66
Charges financières :				
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées	342	749	407-	54.31-
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total IV	342	749	407-	54.31-
2. Résultat financier (III-IV)	334-	741-	407	54.95
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)	117 789	80 218	37 571	46.84
Produits exceptionnels :				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital		3 172	3 172-	100.00-
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total V		3 172	3 172-	100.00-
Charges exceptionnelles :				
Sur opérations de gestion	90	234	144-	61.54-
Sur opérations en capital	2 747	3 140	393-	12.52-
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Total VI	2 837	3 374	537-	15.92-
4. Résultat exceptionnel (V-VI)	2 837-	202-	2 635-	N5
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)	28 611	18 869	9 742	51.63
Total des produits (I+III+V)	191 726	153 483	38 244	24.92
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	105 385	92 336	13 049	14.13
5. BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	86 341	61 147	25 194	41.20

. A.T.E GENY NEGOCE

835 CHEMIN DES MOULINS
LE MOULIN BLANC
26380 PEYRINS

ANNEXE DU 01/01/2020 AU 31/12/2020

CABINET COGEFI

500 RUE DU SOLEIL

26750 SAINT PAUL LES ROMANS

04.75.70.02.44

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 223 240.72 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 189 247.46 Euros et dégageant un bénéfice de 86 341.06 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations générales agencements aménagements divers	4 292		
Matériel de transport	43 033		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	10 045		808
TOTAL	57 370		808
TOTAL GENERAL	57 370		808

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations générales agencements aménagements divers			4 292	4 292
Matériel de transport			43 033	43 033
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			10 853	10 853
TOTAL			58 178	58 178
TOTAL GENERAL			58 178	58 178

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations générales agencements aménagements divers	3 389	170		3 559
Matériel de transport	32 679	7 620		40 299
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	6 565	1 250		7 816
TOTAL	42 633	9 040		51 674
TOTAL GENERAL	42 633	9 040		51 674

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	170				
Matériel de transport	7 620				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 250				
TOTAL	9 040				
TOTAL GENERAL	9 040				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur stocks et en cours	2 130	2 771	2 130		2 771
TOTAL	2 130	2 771	2 130		2 771
TOTAL GENERAL	2 130	2 771	2 130		2 771
Dont dotations et reprises d'exploitation		2 771	2 130		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	35 513	35 513	
Taxe sur la valeur ajoutée	372	372	
TOTAL	35 885	35 885	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	2 526	2 526		
Personnel et comptes rattachés	1 381	1 381		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 169	2 169		
Impôts sur les bénéfices	9 739	9 739		
Taxe sur la valeur ajoutée	7 347	7 347		
Autres impôts taxes et assimilés	1 305	1 305		
Groupe et associés	15	15		
Autres dettes	6 000	6 000		
TOTAL	30 481	30 481		
Emprunts remboursés en cours d'exercice	21 485			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	100. 0000	80			80

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 232
Dettes fiscales et sociales	3 119
Total	5 351

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Détail des charges à payer

	Montant
FOURNIS. FACTURES A RECEVOIR	
- SOUS TRAITANCE GENERALE	372
- HONORAIRES	1 860
CONGES PAYER	
- CONGES PAYES	1 381
ORG SOCIAUX CH A PAYER	
- CHARGES PROV CP	542
ETAT CHARGES A PAYER	
- FORMATION PROFESSION. CONTINUE	153
- TAXE APPRENTISSAGE	164
- TAXE VEHICULE SOCIETE	879
Total	5 351

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

S.A.S. A.T.E GENY NEGOCE
835 CHEMIN DES MOULINS
LE MOULIN BLANC
26380 PEYRINS

AGO

COMPTES ANNUELS

01/01/2020 - 31/12/2020

Certifié conforme
à l'original

COGEFI
Société d'Expertise Comptable
S.A. au Capital de 208 000 €
500, Rue du Soleil
26750 ST PAUL LES ROMANS
N° SIRET : 317 923 761 00041

CABINET COGEFI
500 RUE DU SOLEIL

26750 SAINT PAUL LES ROMANS

ATE GENY NEGOCE
SAS au capital de 8000 €

Siège social :

835 Chemin des Moulins
26380 PEYRINS

4 83 531 620 RCS ROMANS

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 19/05/2021

Procès-verbal de délibérations

**L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN
ET LE 19 MAI A QUINZE HEURES**

Les actionnaires de la société susnommée se sont réunis en **assemblée générale ordinaire annuelle**, au siège social, sur convocation faite par le Président par lettre remise en main propre en date du 04/05/2021.

Une feuille de présence a été établie et signée lors de leur entrée en séance par les actionnaires présents, tant pour eux-mêmes qu'en qualité de mandataires.

Monsieur Philippe GENY prend la présidence de l'assemblée en qualité de **Président**.
Monsieur Jean-Claude GENY est désigné comme secrétaire.

Après vérification des pouvoirs, des formulaires de vote par correspondance et de la feuille de présence, celle-ci certifiée exacte par le Président et le Secrétaire, **Monsieur le Président** indique que les actionnaires présents, représentés et ayant régulièrement adressé un formulaire de vote par correspondance, possèdent 80 actions ayant le droit de vote, auxquelles correspondent 80 voix sur les 80 actions composant le capital social.

Monsieur le Président rappelle que lors de cette assemblée, les décisions seront prises à la majorité simple des actions composant le capital social, conformément à l'article 15 des statuts.

Monsieur le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'assemblée :

- un exemplaire des statuts de la société,
- un exemplaire de la lettre de convocation des actionnaires ainsi que les récépissés postaux,

- l'inventaire de l'actif et du passif de la société au 31/12/20,
- le rapport de gestion du Président concernant le même exercice,
- le rapport spécial du Président sur les conventions réglementées,
- les comptes annuels (bilan, compte de résultats, annexes),
- un tableau faisant apparaître les résultats de la société pendant les cinq derniers exercices sociaux,
- la liste des actionnaires,
- la feuille de présence à l'assemblée,
- le texte des résolutions proposées à l'assemblée.

Monsieur le Président fait en outre observer que tous les documents qui, en application des dispositions législatives ou réglementaires, doivent être tenus à la disposition des actionnaires au siège social ou à eux adressés, l'ont été conformément à ces dispositions et au surplus, constate qu'aucun dépôt de projet de résolutions de la part d'associés n'a eu lieu.

Monsieur le Président rappelle que selon les dispositions de l'article L 227-11 du Code de Commerce, tout actionnaire a le droit d'obtenir communication des conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales, hormis celles en raison de leur objet ou de leurs implications financières qui ne sont significatives pour aucune des parties.

L'assemblée lui donne acte de ces déclarations.

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée l'ordre du jour suivant lequel elle est appelée à délibérer :

ORDRE DU JOUR

- _Rapport de gestion du Président sur l'exercice clos le 31/12/20**
- Examen et approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/20**
- Rapport spécial du président,**
- Examen et approbation des conventions visées à l'article L 227-10 du Code du Commerce,**
- Quitus aux dirigeants,**
- Affectation des résultats,**
- Questions diverses.**

Monsieur le Président donne lecture de son rapport sur la gestion et les opérations sociales concernant l'exercice écoulé et présente à l'assemblée les comptes annuels.

Il est donné ensuite lecture du rapport spécial du Président sur les opérations visées par l'article L 227-10 du Code du Commerce.

Monsieur le Président déclare alors la discussion ouverte.

Après divers échanges de vues et explications, personne ne demandant plus la parole, **Monsieur le Président** met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président, les explications complémentaires fournies verbalement approuve dans toutes leurs parties le rapport du Président et les comptes de l'exercice clos le 31/12/20, tels qu'ils sont présentés.

L'assemblée approuve en conséquence les actes de gestion accomplis par le Président et les Directeurs Généraux Délégués, au cours de l'exercice écoulé, dont le compte rendu lui a été fait et donne quitus de leur mandat pour cet exercice aux dirigeants.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Président sur les conventions conclues au cours de l'exercice clos le 31/12/20, lesdites conventions de celles visées par l'article L 227-10 du Code du Commerce, déclare approuver ce rapport et ces conventions dans leur intégralité et dans toutes leurs parties et donne quitus aux dirigeants à cet égard.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité, étant observé que chaque associé concerné par une convention s'est abstenu au vote de celle-ci.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire approuve la répartition des résultats telle qu'elle lui est proposée par le Président et décide en conséquence d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31/12/20, soit la somme de 86341€, de la manière suivante :

- la somme de 86341€ distribuée aux actionnaires
à titre de dividendes, ci.....86341 €
- Prélèvement sur le compte « Réserves facultatives »,
soit la somme de.....43659 €
représentant un dividende brut total de 1625 € par action,
avec mise en paiement à la date du 10 juin 2021.

Le dividende ci-dessus est éligible à la réfaction de 40 % sur la totalité du montant distribué, ce conformément aux dispositions de l'article 158-3-2° à 4° du CGI.

L'assemblée générale ordinaire, en conséquence des dispositions de l'article L 136-7-1-2° à 4° alinéas du Code de la Sécurité Sociale, oblige la société à régler directement au Trésor Public le montant des prélèvements sociaux et obligatoire afférents à ces dividendes.

Pour se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, le montant des dividendes distribués au cours des trois derniers exercices est ventilé dans le tableau ci-après :

EXERCICE	ANNEE DE MISE EN DISTRIBUTION	DISTRIBUTION GLOBALE	ABATTEMENT 40% Sur la totalité du montant distribué
2019	2020	50000 €	625 € par titre
2018	2019	30000 €	375 € par titre
2017	2018	20000 €	250 € par titre

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

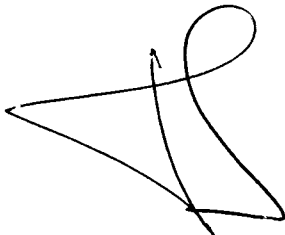
Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal pour l'accomplissement des formalités légales et notamment pour le dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce prévu par l'article L 232-23 du Code de Commerce.

CLOTURE

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à **SEIZE heures**.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et le Secrétaire.

LE PRESIDENT

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of a large loop and a sharp point.

LE SECRETAIRE

A handwritten signature in black ink, appearing to be a cursive name.